



Agence des Palais

11 avenue Désambrois 06000 NICE ☎ 04.93.91.82.07 ✉ agencedespalais@orpi.com 🌐 www.orpi.com/agencedespalais

Sarl A.D.P. Transactions au capital de 1.000 Euros  
RCS Nice n°534 590 609 - RCP AXA France IARD n°0000007490253904  
Carte Professionnelle T n° CPI 0605 2017 000 019 201 délivrée par la CCI Nice Côte d'Azur  
Absence de Garanties Financières

## **HONORAIRES T.T.C.\* SUR PRESTATIONS DE TRANSACTION IMMOBILIÈRE**

➡ Les honoraires de l'agence sont à la charge du vendeur - Barème applicable au 01/04/2017

### **◆ APPARTEMENTS - VILLAS – PROPRIÉTÉS ◆**

#### PRIX DE VENTE :

#### HONORAIRES :

De : 0 € à 38.000 €	4.000 Euros T.T.C. forfaitaires
de : 38.001 € à 55.000 €	10,50 % T.T.C. du prix de vente
de : 55.001 € à 70.000 €	10,00 % T.T.C. du prix de vente
de : 70.001 € à 100.000 €	9,00 % T.T.C. du prix de vente
de : 100.001 € à 150.000 €	7,50 % T.T.C. du prix de vente
de : 150.001 € à 500.000 €	6,00 % T.T.C. du prix de vente
Au-delà de : 500.001 €	5,00 % T.T.C. du prix de vente

### **◆ TERRAINS ◆**

Jusqu'à 59.000 Euros :	6.000 Euros T.T.C. forfaitaires
Au-delà de 59.000 Euros :	10,00 % T.T.C. du prix de vente

### **◆ IMMEUBLE A USAGE COMMERCIAL OU INDUSTRIEL ◆**

10% T.T.C. du prix de vente avec un minimum de 4.000 Euros

\* TVA au taux en vigueur soit 20,00 %

***En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.  
Aucun honoraire n'est dû avant la conclusion d'un contrat.  
La délivrance d'une note est obligatoire au-delà de 25 € T.T.C.***